

Liste des fournitures

Maternelle

- + 1 cartable pouvant contenir un petit cahier
- + 1 tenue de rechange en cas de salissure (slip, chaussettes, tee-shirt, pantalon).
- + 1 casquette pour les beaux jours.
- + 1 sac en polyéthylène (sac de courses) contenant
 - 2 boîtes de mouchoirs en papier
 - 1 sachet de lingettes jetables dans les toilettes (PS)
 - 1 petite couverture (80x120) et un oreiller pour la sieste (PS-MS)
- + Une trousse contenant
 - 12 feutres pointes grosses,
 - 12 crayons de couleur,
 - 1 crayon à papier
 - Un stick de colle 21g

- + Une paire de chaussons de gymnastique, avec semelle en plastique

Tous les objets personnels et vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.

Pensez à réclamer une **attestation d'assurance scolaire** à votre compagnie en vérifiant qu'elle garantit bien la responsabilité civile et les dommages individuels corporels de votre enfant, elle vous sera demandée dès les premières semaines à la rentrée.

Pour les élèves de PS pensez à mettre un PETIT doudou dans le cartable. Il peut s'avérer très utile en cas de petit chagrin, surtout les premiers jours...

Merci et bonne rentrée, le lundi 3 septembre 2018, à tous !

Les maîtresses, Angéline MALBOUYSSOU & Sandrine VIGNAUX

Remarque 1 : pour des raisons de sécurité les **écharpes** et foulards sont **interdits** en maternelle, leur préférer un « tour de cou » ; de même, les **tongs** et autres chaussures qui ne tiennent pas le talon.

Remarque 2 : En dehors du doudou, un seul petit jouet en plastique (qui tient dans la poche) est accepté pour la récréation. L'enfant en est seul responsable. Il ne peut s'agir de reproduction d'arme.

Remarque 3 : Il n'y a pas de collation pendant le temps scolaire. Néanmoins, les élèves qui se lèvent trop tôt ou trop vite peuvent prendre un complément au petit déjeuner sur le temps d'accueil à 8h45. Les élèves restant à l'ALAE, le soir, apporteront leur goûter et le prendront à 16h25.